

GE_GERICHTE ATAS/610/2014 vom 14. Mai 2014

GE Cour de justice, 2014-05-14, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ATAS_610_2014

FR: GE_GERICHTE ATAS/610/2014 du 14 mai 2014

IT: GE_GERICHTE ATAS/610/2014 del 14 maggio 2014

Volltext

Siégeant : Christine JUNOD, Présidente; Karine STECK et Maya CRAMER, Juges

REPUBLIQUE ET

CANTON DE GENEVE POUVOIR JUDICIAIRE

A/831/2014 ATAS/610/2014 COUR DE JUSTICE

Délégation des Juges de la Cour de justice en matière de récusation Arrêt du 14 mai 2014

En la cause Monsieur A_____, case postale _____, à Genève

demandeur

contre Monsieur B_____, responsable du secteur C_____, Cour de justice, Chambre assurances sociales, rue du Mont-Blanc 18, case postale 1955, 1211 Genève 1 défendeur

A/831/2014 - 2/3 - Vu la demande de récusation du 13 mars 2014 de Monsieur A_____ (ci-après le demandeur) à l'encontre de Monsieur B_____ (ci-après le défendeur), responsable du secteur C_____ de la Chambre des assurances sociales de la Cour de justice ; Vu la détermination du 10 avril 2014 du défendeur ; Vu le courrier du 7 mai 2014 du demandeur indiquant qu'il retire sa demande de récusation ; ***

A/831/2014 - 3/3 -

PAR CES MOTIFS, la Délégation des Juges de la Cour de justice

1. Prend acte du retrait de la demande. 2. Dit que la procédure est gratuite.

La greffière

Isabelle CASTILLO

La présidente siégeant

Christine JUNOD

Une copie conforme du présent arrêt est notifiée aux parties à la procédure de récusation et une copie pour information est adressée aux autres parties à la procédure de fond par le greffe le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.